

QUELQUES RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

D'HYPOTHÈSES

mise à jour le 12 Juillet 2011

Le travail de la mise en forme éditoriale ultime est effectué par l'équipe des Publications de l'École nationale des chartes. Il est toutefois demandé aux auteurs de préparer ledit travail en respectant un certain nombre de conventions typographiques ou autres.

Respecter le format textuel

Votre texte ne doit pas excéder 20 000 à 25 000 signes, espaces compris. Les illustrations ou autres annexes graphiques occupent généralement deux pages hors-texte.

Titres au sein du texte : la rédaction d'un article n'obéit pas aux mêmes règles que celle d'un chapitre de thèse ou d'un plan de cours. Découper son texte en parties est légitime mais celles-ci ne doivent pas être trop nombreuses (3 ou 4 parties au maximum). La séparation desdites parties n'a pas besoin d'être soulignée par un titre. Si toutefois vous y tenez, efforcez-vous de vous limiter aux titres de premier niveau.

Conventions typographiques

Citations: les citations en langue française sont mises entre guillemets français (= « ... ») ; les citations en langue étrangère – comme les mots étrangers – doivent être en italique. Guillemets et italique s'excluent normalement. Lorsque qu'une citation est fondue dans le texte mais se termine par une phrase complète le point final est à l'extérieur des guillemets.

Ex. : Winston Churchill rappelle que « les formes que nous donnons à nos constructions, à leur tour, nous forment ».

Si la citation débute par une page complète. Son premier mot prend une capitale initiale. Si elle est importante (quelques lignes, elle doit être détachée du texte et est alors introduite par « : ». Ici le point final est à

l'intérieur des guillemets.

Ex. : Winston Churchill déclare :

« Nous donnons des formes à nos constructions et, à leur tour, elles nous forment. »

Appels de notes au sein du texte : en exposant dans le texte, sans parenthèses, sans espace avant, et avant la ponctuation ; dans le cas des citations, il se situe après les guillemets.

Notes de bas de page en numérotation continue ; les notes ne sont pas en exposant. **Ex. : 1.espace insécable Début de la note.**

Tableaux, graphiques, cartes et illustrations :

- les documents originaux doivent être de bonne qualité (haute définition obligatoire = 300 dpi au minimum) ; éviter le format JPEG (les formats TIFF et EPS conviennent) ;
- les auteurs doivent vérifier et se porter garants qu'ils ont l'autorisation de reproduire les illustrations souhaitées ;
- **les documents doivent être fournis au côté de l'article (une image-> un fichier).**

Usages typographiques propres à *Hypothèses*

Les règles typographiques en usage dans *Hypothèses* sont pour la plupart communes à bien d'autres éditions, *Le lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* (Paris, 1990), dont nous recommandons la lecture en témoignage. Toutefois, *Hypothèses* a ses usages qu'il vous faut connaître. Ainsi, lorsque vous citez un auteur ou un personnage au sein du texte, vous devez mentionner son prénom tout autant que son nom. Nous vous invitons également à ne pas souligner votre pensée en multipliant les « trucs » visuels, à savoir : le soulignement et le gras (formellement interdits), l'italique (réservé aux mots étrangers) ; il est recommandé d'user avec modération des apostrophes, des parenthèses, des tirets d'incise, des **etc.**, des ... La ponctuation exubérante (et fautive) est déroutante pour le lecteur. Dans le même esprit, n'abusez pas des majuscules ni des sigles, les usages varient selon les domaines historiques et il s'agit d'harmoniser les communications entre elles.

Enfin :

- les voyelles majuscules sont accentuées : École, À Hambourg, au

- Moyen Âge, etc. ;
- dans les sigles, les voyelles ne sont pas accentuées ;
 - Œuvre ou sœur, et non Oeuvre ou soeur. ;
 - XIV^e siècle et non 14^e s. ou XIV^{ème} siècle. Les siècles sont en petites capitales et non les sigles, les volumes etc. : Philippe I^{er} et non Philippe I ; Elisabeth I^{re} ;
 - guillemets français : « celui qui a de l'argent », sans oublier les espaces insécables ;
 - pour les incises, utiliser le tiret semi-cadratin qu'il ne faut pas confondre avec le trait d'union ;
 - en italique : *supra, infra, ibid., op. cit., a priori, a posteriori, passim*, sans oublier la majuscule en début de phrase ;
 - abréviations : p. 12 ; p. 45-58 ; p. 32 et suiv. ; fol. ou f^o = folio (on écrira fol. 1 pour le recto et fol. 1v pour le verso) ; n. = note ; t. = tome ; vol. = volume ;
 - utiliser l'apostrophe', et non '.

Les espaces insécables sont indispensables :

- avant les signes de ponctuation suivants : ? — ; — : —!;
- après p., t., col., fol., après les chiffres accompagnés d'une mesure quelconque abrégée : 20 s. (pour vingt sous) ;
- après le premier tiret semi-cadratin et avant le second (à l'intérieur des incises) ;
- après le premier guillemet (de type typographique) et avant le second ;
- entre Louis et XIV, par exemple.

Références bibliographiques dans les notes

Nom de l'auteur en petites capitales (en revanche, pas de petites capitales lorsqu'un auteur est cité en dehors d'une référence : J.-P. SARTRE, *L'Être ou le Néant*, mais Jean-Paul Sartre a écrit que ...), précédé de l'initiale du prénom suivi d'un point et d'un espace insécable ; puis vient le titre en italique, suivi du lieu et de la date d'édition. Tous ces éléments sont séparés par une virgule.

Ex. : G. DUBY, *Guillaume le Maréchal*, Paris, 1984.

Les lieux étrangers doivent être orthographiés à la française (Londres et non pas London).

Une contribution à un ouvrage collectif : titre de l'article entre guillemets, dans, puis le titre de l'ouvrage en italique, puis le nom du directeur, de l'éditeur ou du traducteur suivi de dir., éd. ou trad.

Ex. : J.-P. AZÉMA, « La guerre », dans *Pour une Histoire politique*, R. RÉMOND dir., Paris, 1988, p. 250-270.

Un article de revue : référence au tome et à l'année comme suit :
E. GALTIER, « Byzantina », *Romania*, 29 (1900), p. 501-527.

Indiquer les collections de la manière suivante : *Max Weber. Der Historiker*, J. KOCKA dir., Göttingen, 1986 (*Kritische Studien zur Geschichtswissenschaft*, 73).

Les noms propres anciens (antiques et médiévaux) doivent être rédigés en entier et classés à l'ordre alphabétique du prénom.

Ex. : WILLIAM LANGLAND et non W. Langland.

Les titres des œuvres des auteurs anciens doivent être intégralement transcrits ; les noms des revues et des grandes collections peuvent être abrégés (*MGH*, *AESC* etc.) à condition d'être à la première mention développés ou d'établir une liste des abréviations dans une première note récapitulative.

Archives

BM = Bibliothèque municipale ; AN = Archives nationales ; AD = Archives départementales